

**Des voix:** La question!

**M. McGrath:** . . . je demande au ministre ce qu'il compte faire pour empêcher ce honteux dumping de notre lait sur le marché mondial à des prix inférieurs à ceux qui ont cours au Canada et quelles mesures il va prendre pour arrêter ce gaspillage éhonté de lait en poudre qu'on emploie aujourd'hui à engraisser le bétail?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Personnellement, je crois que le député selon son habitude, cherche par ses déclarations à faire sensation plutôt qu'à faire valoir les faits.

**Des voix:** Bravo!

**M. Whelan:** On a appris tout cela en novembre dernier, quand j'ai déclaré que nous accusions un surplus de lait en poudre—que les producteurs étaient trop zélés et produisaient plus que le marché intérieur ne pouvait absorber. En outre, le marché mondial est lui-même saturé. Par exemple, le lait écrémé en poudre vendu aux États-Unis est plus coûteux que celui qui est vendu au Canada. Le programme de subventions profite en fait, non aux producteurs, mais aux consommateurs auxquels il facilite l'achat de produits laitiers, ce qui permet aux agriculteurs de maintenir leur exploitation. Le député doit le comprendre avant de dire d'autres stupidités.

● (1430)

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McGrath:** La vraie cause de ce drame, monsieur l'Orateur, c'est le ministre de l'Agriculture. Comme les prix du lait en poudre imposés aux consommateurs canadiens ont augmenté de 4.7 p. 100 depuis juillet dernier et que les producteurs laitiers devront payer chèrement les erreurs du ministre, pourrait-il rendre un service à tous en annonçant sa démission?

**Des voix:** Bravo!

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, permettez-moi, en réponse au député, de lui signaler que j'ai agi à la demande même des producteurs laitiers du Canada. Aucun pays du monde ne possède une politique aussi bonne que celle que j'ai établie. Les producteurs laitiers du Canada sont les plus efficaces au monde. Ils ont deux millions de vaches qui donnent actuellement la même quantité de lait que trois millions il y a une quinzaine d'années. Le député devrait examiner toute la situation.

\* \* \*

## L'ÉNERGIE

### LA POSSIBILITÉ DE LA TRANSMISSION À LA NOUVELLE-ÉCOSSE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE AUX CHUTES CHURCHILL

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le président de la commission hydro-électrique de Terre-Neuve et du Labrador a déclaré que l'on avait laissé couler suffisamment d'eau à la centrale hydro-électrique des Chutes Churchill l'année dernière pour pourvoir à 70 p. 100 de la consommation totale d'électricité de la Nouvelle-Écosse, ce qui aurait permis l'économie, je m'empresse de l'ajouter, de quelque 6.5 millions de barils de pétrole. Le gouvernement fédéral a-t-il élaboré des projets ou fait effectuer des études sur la transmission

## Questions orales

de cette énergie électrique de Terre-Neuve et du Labrador vers la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, deux provinces qui se disputent le douteux honneur de payer l'électricité aux taux les plus élevés au Canada?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, nous sommes entrés en contact avec le gouvernement de Terre-Neuve et avons eu des entretiens très approfondis à propos du développement du potentiel hydro-électrique du Churchill inférieur. Nous avons en outre annoncé il y a environ un an la mise sur pied d'un régime de subventions de l'ordre de centaines de millions de dollars pour les aider à assurer la transmission de cette nouvelle énergie électrique par tunnel également. Malheureusement, le gouvernement de Terre-Neuve n'a pas encore réussi à monter un programme valable d'exploitation de ces ressources.

### LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DANS L'EST DU CANADA—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Je remercie le ministre de cette réponse mais j'aimerais lui poser une question supplémentaire. Le gouvernement fédéral envisage-t-il la création d'un réseau de production d'électricité dans l'Est du pays, qui combinerait peut-être la production des chutes Churchill et celle de l'usine marémotrice de la baie de Fundy, et qui alimenterait en électricité la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et le Québec, ce qui nous libérerait de la dépendance à l'égard du pétrole, dont le prix est élevé, et qui devient de plus en plus rare?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je crois avoir déjà dit qu'un des aspects de ce projet de réseau a été résolu dans les propositions que nous avons faites au gouvernement de Terre-Neuve. Nous nous sommes aussi entendus sur un certain nombre de points avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Je parle, bien entendu, du financement de la centrale nucléaire du Nouveau-Brunswick. Nous avons mis au point un système d'interconnexion avec la province de l'Île-du-Prince-Édouard et nous sommes en pourparlers avec le gouvernement de la province de la Nouvelle-Écosse. Nous sommes bien prêts à discuter avec les provinces de l'Atlantique pour essayer de mettre sur pied un système d'interconnexion qui leur permettra de ne plus être aussi tributaires du pétrole étranger.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

### LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER—LA POSSIBILITÉ DE COLLABORATION CANADO-AMÉRICAINE AU SUJET DE L'EXTENSION DE LA JURIDICTION EN MATIÈRE DE PÊCHES

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme la Conférence du droit de la mer aura lieu dans quelques semaines, et comme le gouvernement des États-Unis a fait adopter par les deux chambres la limite de 200 milles pour les pêches, le ministre nous dirait-il si les deux gouvernements songent à collaborer en adoptant tous deux la même position à la Conférence et ce que sont les objectifs à cet égard?